



Le 3 septembre 2012

Toute l'équipe de Solidaires Finances Publiques te souhaite une bonne installation

Bienvenue dans le désert du réel



Les suppressions d'emplois seront officiellement connues fin septembre au moment de la présentation de la loi de finances 2013 qui sera discutée en octobre au parlement.

C'est pourquoi nous nous adressons dès à présent aux pouvoirs publics, aux élus, à la presse et à vous les agents.

Supprimer 2,5% d'emplois par an revient potentiellement à supprimer 3000 emplois chaque année, soit 500 de plus que ce que la RGPP (révision générale des politiques publiques) imposait chaque année à la DGFIP depuis 2007 !!!

Ne pas considérer les missions de la DGFIP comme « prioritaires » a de quoi surprendre et choquer à l'heure où les Etats et les collectivités locales cherchent à dégager de nouvelles ressources et à gérer au mieux leurs budgets. (voir notre communiqué de presse du 28 août dernier)

A moins que cette politique ne soit délibérément voulue comme semble le montrer le Président de la République en nous imposant le pacte budgétaire TSCG sans le soumettre à référendum. Le gouvernement accepte ainsi le carcan imposé par l'oligarchie financière avec son absurde règle d'or, ses politiques d'austérité, de rigueur sans fin. (« tendre vers un endettement public nul est absurde » Patrick Artuis)

« l'atteinte aux conditions d'exercice de la souveraineté nationale, ou plutôt à ce qu'il en reste après le traité de Lisbonne, est flagrante. Il est surprenant que les mandataires du peuple ne s'en aperçoivent pas. (...) Mais qu'un gouvernement tout neuf et des parlementaires élus par un peuple soucieux d'être fermement gouverné acceptent un traité qui consacre leur relative impuissance, quelle erreur. » Marie France Garaud Ancienne députée européenne

Retour au réel

Le six-pack qui fait partie de ce fameux pacte budgétaire vise à une nécessaire harmonisation des régimes sociaux européens et donc aussi d'une réforme des retraites. (Doit-on abandonner notre système viable par répartition pour un système européen par capitalisation qui est en train de s'effondrer rapidement ?)

Mario Draghi Président de la BCE a affirmé que le modèle social européen est mort !

Désolé de ne pas aborder cette rentrée sur un ton plus léger : Bienvenue en ARDECHE mais ne laissons pas enfermer la France dans une austérité sans fin. Faisons respecter la démocratie: il faut un véritable débat démocratique.

D'ores et déjà, vous trouverez en annexe un modèle de lettre pour nos députés sur le sujet propre à la DGFIP , à adresser si vous le souhaitez et à faire circuler.

Les «finances publiques», des missions de service public essentielles et prioritaires face à la crise

Le gouvernement prépare le budget 2013 en ayant d'ores et déjà annoncé que des postes de fonctionnaires seront supprimés dans des ministères et des services n'ayant de facto pas été jugés « prioritaires » : il en va ainsi de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

Ne pas considérer les missions de la DGFIP comme « prioritaires » a de quoi surprendre et choquer, à l'heure où les Etats et les collectivités locales cherchent à dégager de nouvelles ressources et à gérer au mieux leur budget. Rappelons en effet que les missions de la DGFIP sont en la matière tout à fait essentielles puisqu'elles consistent à :

- accueillir et renseigner le public, les collectivités locales, les entreprises...
- gérer et recouvrer ; l'impôt, les recettes publiques nationales et locales (les ressources fiscales et non fiscales, les amendes...),
- gérer la dépense publique et tenir les comptes de l'Etat,
- conseiller les collectivités locales et contribuer à la gestion des établissements publics et assimilés,
- assurer la gestion financière et patrimoniale de l'Etat,
- détecter la fraude fiscale et la combattre,
- apporter l'expertise fiscale et financière dans l'élaboration de textes législatifs et réglementaires,
- traiter les réclamations,
- enregistrer les actes de donations, de successions, de mutations d'immeubles,
- assurer les missions cadastrales...

La DGFIP a supporté près de 25 000 suppressions d'emplois de 2002 à 2012. Dans le même temps, la charge de travail (ainsi que sa complexité) s'est singulièrement accrue dans tous les services : le nombre de contribuables renseignés lors de la période de déclaration des revenus a ainsi progressé de plus de 56% (l'accueil du public est en forte hausse sur toutes les périodes de l'année, notamment à l'automne après la sortie des avis d'imposition avec des conséquences concrètes : les files d'attente s'allongent, la tension s'accroît...), les appels téléphoniques ont progressé de 33%, le nombre de dossiers a augmenté (+ 10% en matière d'impôt sur le revenu, + 53% en matière d'impôt sur les sociétés...) etc.

Hausse de la charge de travail, baisse des moyens (humains et financiers) ; la situation n'est plus tenable. Pour le syndicat Solidaires Finances Publiques (ex-SNUI SUD Trésor), les missions de la DGFIP sont de fait prioritaires sur le plan budgétaire, économique et social. Le gouvernement ne les considère manifestement pas comme tel. Ce faisant, il prend le risque de fragiliser un peu plus et de mettre en danger le service public fiscal, foncier et financier ainsi que les agents qui l'assurent.

Annexe 3 : Lettre aux élus

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Agent des Finances Publiques
Service : _____

Objet : Halte au massacre des ministères « non prioritaires » !

Madame ou Monsieur le Député,

Vous avez été récemment élu et très rapidement des choix majeurs vont dépendre de votre vote.

En tant qu'agent travaillant dans une administration du ministère de Bercy (les Finances Publiques), j'ai été choqué d'entendre encore les discours politiques qui prennent pour cible les missions que j'exerce et les agents dont je fais partie.

Déjà, pendant les campagnes électorales, il est malheureusement courant pour les candidats de monter les fonctionnaires d'un secteur contre les autres, les salariés du privé contre les fonctionnaires, de faire croire que les déficits publics sont dus au nombre de fonctionnaires alors que le problème tient aux manques de recettes fiscales et aux milliards dépensés pour sauver les banques et leurs actionnaires... On entend aussi souvent dire que les déficits publics sont importants, mais plus rarement qu'ils sont aussi le fait de la crise des recettes, conséquences notamment des cadeaux fiscaux accordés à une minorité de la population.

Mais je regrette également que, passées les élections, le gouvernement ait de facto qualifié les missions et les agents du ministère des Finances de « non prioritaires », tandis que la ministre de la Fonction Publique annonçait « un grand moment de rigueur » pour les fonctionnaires. Au-delà de la formule maladroite, voire méprisante, ce sont bien toujours les mêmes erreurs d'analyse qui sont resservies avec pour toile de fond les idées fausses sur « Bercy » : ainsi, on entend par exemple souvent dire que l'informatique permet de dégager des gains de productivité mais on n'entend jamais qu'en réalité, la charge de travail et sa complexité s'accroissent chaque année.

Je vous demande de ne pas participer à la tromperie de nos concitoyens à laquelle se livrent trop de politiques en revenant sans cesse sur deux poncifs selon lesquels « l'informatisation génère des gains » à Bercy et que « les agents des impôts et du trésor font doublon ». En effet, depuis plus de dix ans, les gouvernements, de gauche et de droite, ont raconté ces balivernes aux électeurs tout en admettant, en interne, l'inverse une fois en charge du Ministère.

Ainsi, tous les gouvernements ont reconnu que les gains d'emplois réalisables pour 1 million de déclarants à l'IR par Internet se limitent à 75 agents par an. Cette norme, discutable mais qui fait consensus entre les ministres successifs, démontre que

même si on parvenait à 15 millions de télédéclarants cela ne correspondra jamais aux 25 000 emplois déjà sacrifiés aux finances publiques depuis dix ans.

Je vous confirme que le malaise des agents de la DGFIP s'est accentué avec l'augmentation des charges (+35% depuis 2007) et qu'il se traduit par une forte inquiétude tant notre administration est elle aussi touchée par le « syndrome France Télécom ». Ces chiffres et cette appréciation ont d'ailleurs été validés par les rapports de votre assemblée (en particulier dans les rapports spéciaux sur le programme « Lolf » n° 156) qui s'est régulièrement fait l'écho de l'expression représentative de notre organisation syndicale.

Quant à la fusion/confusion entre les Impôts et le Trésor, la réforme de « Bercy » lancée par D. Strauss-Khan en 2000 et celle voulue par E. Woerth en 2007 ont longtemps servi de menaces pour stigmatiser les missions et les agents qui, aujourd'hui, sont tous réunis dans la direction des Finances Publiques. L'argument démagogique sur les doublons est tombé car il était faux. En réalité, la poursuite des suppressions d'emplois à la DGFIP aura des conséquences en termes d'affaiblissement ; de l'impôt, de la lutte contre la fraude, de la privatisation du recouvrement, du cadastre et du transfert des missions de gestion publique aux collectivités locales.

Si vous êtes de ceux qui pensent qu'il faut poursuivre ces suppressions d'emplois, je voudrais vous convaincre de ne pas voter pour les suppressions d'emplois au sein de la DGFIP : Etes-vous bien sûr de vouloir fermer encore une Trésorerie dans votre circonscription ? Etes-vous prêt à assumer les conséquences humaines pour les agents qui en ont marre d'être pris comme bouc émissaires à chaque débat budgétaire ? Etes-vous réellement prêt à sacrifier les agents et les missions de la DGFIP ?

Madame, Monsieur le Député, ce courrier est un cri de colère qui exprime mon ras le bol. Il s'inscrit dans une démarche collective puisque les syndicats de la DGFIP et les fédérations des Finances ont dénoncé ensemble la rigueur que le gouvernement veut imposer aux fonctionnaires.

Pour ma part, je tenais à vous alerter dès maintenant, alors que le gouvernement est en train de trancher en fixant les plafonds d'emploi par ministère, mais je veux surtout vous demander de refuser de voter les suppressions d'emplois qui vous seront demandées début octobre lors de l'examen du PLF.

Veillez agréer, Madame Monsieur le député(e), l'expression de ma considération distinguée.